



NERONDE.COM

Numéro 81

Bulletin Municipal trimestriel

4ème trimestre
2016



NÉRONDE VILLE LUMIÈRE

Jedi 8 décembre 2016 Nérondes a brillé de toutes ses lumières.

Ce spectacle de rues organisé à l'initiative du comité des fêtes a été réalisé en pleine collaboration avec le sou des écoles, les enfants et les habitants.

Au cours de la visite du village, on pouvait admirer les maisons, bâtiments et quartiers magnifiquement illuminés par les habitants.

En tête de cortège, le Père Noël encadré par les enfants était monté sur son traineau savamment décoré par le club canin et tiré par ses chiens.

Les nombreux participants petits et grands se sont ensuite retrouvés à l'ancienne cure où lâcher de lanternes volantes, soupe, pâtisserie et vin chaud ont permis de terminer joyeusement la soirée.

Belle réussite d'un travail collectif. Bravo et merci aux organisateurs et participants.

Bonne fête de fin d'année à toutes et à tous

Le Maire,
Gérard MONCELON

Compte-Rendu de la séance du Conseil Municipal de Néronde du 21 octobre 2016

Présents : G. Moncelon, J. Botheron, X. Reynard, P. Morel, G. Planche, E. Zgainski, M. Bussery, R. Tissot, G. Nicolas, J.P. Bernard, J. Padet

Secrétaire de séance : J. Botheron

Conseil Municipal du 13 juillet 2016

Approbation du compte-rendu - **Unanimité des votants : 11 voix Pour**

Ordre du jour du C.M. du 21 octobre 2016

Approbation de l'ordre du jour - **Unanimité des votants : 11 voix Pour**

Programme voirie 2017

Délibération concernant la demande de subvention départementale.

La Communauté de Communes perdant en 2017 la compétence de voirie ne participera plus au financement qui sera assuré uniquement par le budget communal et la subvention du Conseil Départemental.

Devis estimatifs retenus :

- Place du Piloni + rue des Écoles (jusqu'à la rue de la Sauverie)
- réfection du revêtement sur 600 m² montant : 22 295,48 € HT
- Intersection route de Chazelle / route de Nérondet
- réglage de la chaussée et revêtement sur 90 m² montant : 2 947,32 € HT
- Entrée parking A89 (partie communale)
- réfection revêtement sur 200m² montant : 4 268,23 € HT

Le montant total des devis estimatifs s'élevant à 29 511,03 € HT, M. le Maire propose le dépôt du dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre du programme voirie 2017.

Approbation du dépôt de demande de subvention, auprès du conseil Départemental :

Unanimité des votants : 11 voix POUR

En préalable, à la réalisation des travaux de voirie place du Piloni et partie de la rue des Écoles, il est indispensable de renouveler le réseau assainissement très ancien et très vétuste.

Vu la complexité de l'opération, le C.M. accepte de solliciter le concours d'un bureau d'études pour l'établissement des dossiers (financiers, techniques, suivi etc.) nécessaires à la réalisation de ces travaux. Une canalisation d'eau potable étant implantée dans la zone de travaux, l'avis du Syndicat des Eaux (SIEMLY) a été demandé.

Régularisation parcelle AC428

Depuis de nombreuses années, la limite entre la partie communale de la place de la Rivière Sud et les parcelles AC 428 et AC 427 était en décalage avec le plan cadastral. L'ancien espace à containers était en partie situé dans une parcelle privée. L'intervention d'un géomètre a permis de régulariser les emprises communales et privées. M. le Maire propose au C.M. d'approuver le document d'arpentage qui sera transmis au service du cadastre par le géomètre.

A l'unanimité des votants : 11 voix POUR, le C.M. approuve le document d'arpentage.

Rapport du SIEL (Syndicat Intercommunal d'Energies du département de la Loire) sur la consommation d'énergie.

Bilan du SAGE (Service d'Assistance à la Gestion Énergétique) pour 2015

- bâtiments publics : diminution de la consommation 23 916 kWh en moins qui permet une économie de 1 700€
- éclairage public : diminution de la consommation : 8 5756 kWh alors que la moyenne des 3 dernières années s'élève à 8 8827 kWh

Conclusion le bilan est bon, mais il peut encore s'améliorer sur les bâtiments suivants :

- école : réguler le chauffage en périodes de vacances
- salle Henri IV : réduire la puissance du compteur de 36 à 18 kW
- salle Henri IV et vestiaires stade : supprimer les contrats EJP (gain de 400€ annuel)
- Possibilité de passer également pour ces deux bâtiments par le groupement d'achat.

Agenda d'accessibilité

Dans le cadre de la mise en conformité des établissements recevant du public, un agenda a été établi et chiffré par le Cabinet Oxyria. Sur une durée de trois ans les bâtiments communaux (Mairie, Salle Henri IV, Ecole, Ancienne Cure, Eglise, Chapelle, Cimetière, Vestiaires stade, sanitaires publics) devront être mis en accessibilité suivant les possibilités financières de la commune.

A l'unanimité des votants : 11 voix POUR, le C.M. valide l'agenda d'accessibilité en fonction des possibilités financières de la commune

Indemnité de conseil allouée au comptable du Trésor Public

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du Centre des Finances de Feurs, concernant les conditions d'attribution de l'indemnité au comptable du Trésor pour des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983.

M. le Maire demande au C.M. de voter le montant du taux de cette indemnité.

Après débat, le vote donne les résultats suivants :

50 % : 1 voix - 60 % : 8 voix - 70 % : 2 voix

Par 8 voix POUR, le C.M. décide d'accorder au comptable public l'indemnité de conseil au taux annuel de 60 %

Décisions modificatives

Travaux église

- Ce budget doit être rééquilibré en raison de travaux supplémentaires nécessaires concernant la réfection de la toiture, peinture de la vierge (à l'étude) et remise en état du porche de l'ancienne église montant des travaux supplémentaires 32 000 € TTC qui sera prélevé pour 2016 sur les programmes (accessibilité et bâtiments publics).

A l'unanimité des votants : 11 voix POUR, le C.M. valide cette décision modificative.

Travaux maison cuvage

- Le budget doit être rééquilibré en raison de travaux supplémentaires concernant la réfection de la toiture et les crépis d'un mur du cuvage montant des travaux 4 000 TTC qui sera prélevé pour 2016 sur le programme sonorisation.

A l'unanimité des votants : 11 voix POUR, le C.M. valide cette décision modificative.

Conventions de mise à disposition de personnel et de matériels communaux

Dans le cadre d'une démarche de mutualisation des moyens et des matériels entre les communes de la Communauté de Communes de Balbigny et dans un souci de bonne gestion des comptes publics, la commune de Balbigny met à disposition de la commune de Néronde une machine à tracer pour la réalisation de travaux de sécurisation. Le forfait de mise à disposition, qui comprend les frais d'acheminement de la machine, le personnel et la fourniture de peinture a été fixé à 400€/jour.

A l'unanimité des votants : 11 voix POUR, le C.M. autorise M. le Maire à signer ces conventions

Convention relative à la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.

M. le Maire présente et propose l'adoption de cette convention

A l'unanimité des votants : 11 voix POUR, le C.M. valide cette convention.

Proposition d'achat des parcelles AC100 et AC98

Il s'agit de 2 parcelles de terrain, situées entre la rue des Œufs et la rue Traîne-Cul, qui ne sont plus entretenues et présentent un certain danger notamment par le mur de soutien.

M. le Maire donne lecture d'un courrier de la propriétaire demandant à la commune de lui faire une proposition pour l'achat de ces 2 terrains qui ont une surface totale de 248 m².

A l'unanimité des votants : 11 voix POUR, le C.M. propose un prix d'achat de 750€

Dossier H.L.M.

Estimation des Domaines

- bâtiment : 296 000 € HT
 - terrain à bâtir : 8 000 € HT
 - préau + parking : 15 000 € HT
- TOTAL : 319 000 € HT**

Avis de valeur réalisé par un cabinet indépendant

- Bâtiment + terrain : fourchette entre 170 000 et 190 000 €
- préau + parking : entre 15 000 et 17 000 €

Compte tenu de l'écart de ces 2 propositions, M. le Maire propose de rencontrer un cabinet compétent dans ce genre de négociation.

Questions diverses / dossiers en cours

P. Morel

- Commission cimetièrre :

Une liste de 10 nouvelles reprises de concessions est établie. Les avis seront affichés prochainement. Projet de Cavurnes - la zone retenue est contiguë au jardin du Souvenir – le Lycée de Néronde est sollicité pour effectuer ce travail.

- Éclairage Public

Les travaux de passage en technologie LED vont débuter mi-novembre.

G.Planche

- Le guide des circuits « Terre de tisseurs » est disponible gratuitement à la mairie.
- La réunion de programmation du calendrier des manifestations 2017 aura lieu le 25 novembre à 19h salle des sociétés
- Diagnostic Enfance / Jeunesse : Début de l'opération le 24 novembre
- THD : M. le Maire rappelle que toutes les habitations doivent être repérées avant les travaux de mise en place du Très Haut Débit. L'adressage sera à étendre à l'ensemble de la commune.

M.Bussery

Rappelle le projet du « Trompe l'œil »

Point sur l'école

- Effectifs 2016 / 2017 : Maternelle : **17** élèves + 3 (en cours d'année) Primaire : **26** élèves - Total **43** élèves
- Aménagements réalisés : achat d'ordinateurs-renouvellement livres-isolation-tableau extérieur-traçage cour.

Souhaite que le C.M. engage une réflexion (avec éléments chiffrés) concernant la création par la commune d'un poste d'aide maternelle pour une durée de 20h / semaine.

Point sur les TAP : la réunion de rentrée s'est bien déroulée. 20 enfants sont inscrits.

Fleurissement : La commune est classée avec une note de 11/20. Remise des prix le 29 octobre.

J.Padet

Évoque les difficultés de mise à jour du site Internet.

G.Nicolas

La commission patrimoine souhaite l'intervention des services de l'architecte des bâtiments de France lors d'un prochain conseil municipal pour la rédaction d'un document à destination de conseil aux usagers désireux de rénover leurs propriétés. Place de la Doye : revoir le nettoyage et la signalétique.

E.Zgainski

La société de pêche a proposé de participer à l'animation des TAP, sur un vendredi après-midi la saison prochaine (date à définir). Elle offrira un kit de pêche à chaque enfant inscrit à l'activité.

R.Tissot et J.P. Bernard

Pour des raisons pratiques le matériel du Comité des Fêtes sera transféré dans le vestiaire inutilisé du stade

La foire froide aura lieu le 19 novembre

Ex. local Volland : la porte d'entrée existante sera restaurée

Stade : la pose de barrières est en cours

Étang : une barrière pivotante bois sera installée pour éviter les intrusions de véhicules dans la partie récemment aménagée

Déchetterie : l'aménagement de la nouvelle déchetterie est pour l'instant stoppé suite à des contraintes administratives la COBY est en tête des structures du roannais qui pratique le Tri Sélectif

X.Reynard

Attire l'attention sur le mauvais état du camion communal, qu'il serait nécessaire de faire établir un diagnostic complet et le cas échéant prévoir son remplacement.

G.Moncelon

Relais TDF : entrevue avec un responsable TDF qui souhaiterait une négociation à l'amiable dans le conflit qui oppose la commune à l'opérateur Free. Une proposition d'arrêt de la procédure en contrepartie d'une réactualisation financière significative du bail sera proposée prochainement par TDF à la commune.

Parking cuvage : une subvention de 8 430€, a été attribuée à la commune au titre des amendes de police.

Contrat CAE : Le contrat de Karen Veluire est reconduit, celui d'Albert Grange est en bonne voie.

Salle d'animation : réservée chaque jeudi de 17h30 à 18h30 pour initiation théâtrale à destination des jeunes de Néronde et du lycée

Poneys : Les poneys qui se trouvaient sur le domaine de la Petite Grange ont été recueillis par une association.

Intercommunalité. Par décision préfectorale, la Communauté de Communes de Balbigny sera dissoute au 1^{er} Janvier 2017 et incorporée à la Communauté de Forez Est qui regroupera 49 communes, 66 224 habitants et dont le siège sera à Feurs. Cette décision de M. le Préfet intervient après le vote des conseillers municipaux des 49 communes dont le résultat est le suivant :

32 communes qui représentent 79 % de la population se sont prononcées pour ce schéma et 17 ont votées contre.

Pigeons : un arrêté de destruction a été pris. La société de chasse est chargée de cette mission les jeudis soirs.

Élections Primaires de la droite et du centre :

Les 20 et 27 novembre 2016 un bureau de vote sera installé salle de l'Ancienne Cure à Néronde pour les électeurs des dix communes de l'ancien chef-lieu de canton.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 30 - Prochain Conseil municipal : 2 décembre 2016 à 20 h.

Le Maire
Gérard MONCELON

Le secrétaire de séance
Jean BOTHERON

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal de NERONDE
du vendredi 2 décembre 2016 à 20h

Nombre de Membres : 11

en exercice : 11

présents : 9

L'an Deux mille size, le 2 Décembre, à 20 heures, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, sous la Présidence de Monsieur Gérard MONCELON, Maire.

Date de convocation : 29 novembre 2016

PRESENTS : MM Gérard MONCELON, Jean BOTHERON, Xavier REYNARD, Pierre MOREL, Geneviève PLANCHE, Michel BUSSERY, Robert TISSOT, Jean Pierre BERNARD, Geneviève NICOLAS

Absents : Mme Jocelyne PADET donne pouvoir à M. Gérard MONCELON
M. Edouard ZGAINSKY, avec excuses

Secrétaire de séance : M. Pierre MOREL

Approbation du Compte Rendu du précédent Conseil Municipal

Compte-rendu approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Approbation de l'ordre du jour du CM du 2 décembre 2016

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Convention d'occupation du gymnase du Lycée Pierre Coton, Commune, Région US BUSSIERES

Monsieur le maire présente la convention d'utilisation du gymnase du Lycée par l'US BUSSIERES

Cette convention est acceptée à l'unanimité des présents et représentés.

Convention relative à la télétransmission

La Préfecture informe que la délibération prise lors d'un précédent Conseil Municipal concernant la convention relative à la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité n'est pas conforme.

En effet il a été oublié sur la délibération de mentionner que la convention est signée avec le Préfet de la Loire.

Le Conseil Municipal accepte cette modification à l'unanimité des présents et représentés.

Vote des subventions 2016

Après étude des demandes, il est décidé d'allouer le montant des subventions suivantes :

- o coopérative de l'école:320 €
- o Docteur clown : 50 € - USEP du canton du Coteau : 50 €
- o Mission Locale du Roannais:85€ - Restaurants du Cœur : 50 €
- o Fond National des Accidentés du travail : 50€ - ADMR : 50€ - ADAHMA : 50 €

Le Conseil Municipal vote ces subventions à l'unanimité des présents et représentés.

Fixation des tarifs de déneigement et taillage des haies pour l'année 2017

Monsieur Robert TISSOT se retire de la séance pour l'examen de ce dossier.

Monsieur Jean BOTHERON donne lecture du courrier de Monsieur Emmanuel TISSOT précisant la reconduction des tarifs 2016 sans changement pour l'année 2017.

Le Conseil Municipal accepte ces tarifs inchangés à l'unanimité des présents et représentés.

Désignation délégué Communautaire Forez-Est

Monsieur le Maire explique que suite à la fusion des communautés de communes, le nombre de conseillers communautaires change. Monsieur Gérard MONCELON est de droit Conseiller Communautaire Titulaire et Monsieur Jean BOTHERON devient Conseiller Communautaire suppléant.

Le Conseil Municipal prend acte de cette modification.

Achat parcelle AC 100 et AC 98

Lors du dernier Conseil Municipal Monsieur le maire faisait la proposition d'acquérir ces deux parcelles de terrain pour aménager un espace de stationnement dans ce quartier pour un montant de 750 €.

La propriétaire de ces parcelles a accepté l'offre de la commune par retour de courrier.

Le Conseil Municipal valide cette proposition d'achat à l'unanimité des présents et représentés et donne tout pouvoir à M. le Maire afin de concrétiser cet achat auprès de l'Etude Notariale de Maître VIRICEL à Balbigny.

Achat cuvage cadastré AC 144

Dans le cadre de la réhabilitation plus globale du quartier du cuvage, une proposition d'achat du bâtiment cadastré AC 144 a été faite au propriétaire pour un montant de 1 000 €.

Le propriétaire de celui-ci a accepté l'offre de la commune par retour de courrier.

Le Conseil Municipal valide cette proposition d'achat à l'unanimité des présents et représentés et donne tout pouvoir à M. le Maire afin de concrétiser cet achat auprès de l'Etude Notariale de Maître VIRICEL à Balbigny.

Travaux supplémentaires église

Des travaux supplémentaires sur l'église doivent être engagés :

- intervention sur la statue de la Madone (lessivage et peinture)
- dévégétalisation sur le clocher et contrôle et mise en sécurité de l' « épi sur pinacle »

Pour ces travaux difficiles d'accès deux cordistes de l'entreprise T.S.C. de COUTOUVRE interviendront pour les effectuer pour un montant de 1 536 € TTC.

Le Conseil Municipal valide cette proposition de travaux supplémentaires à l'unanimité des présents et représentés.

Entretien annuel du plan d'eau

Chaque année l'O.N.F. procède au fauchage, nettoyage et entretien de l'espace entourant le plan d'eau pour un montant de 2 864 € en 2016.

Un devis a été demandé aux Brigades Vertes de Rhône Insertion Environnement, (association de réinsertion de jeunes).

- tonte des surfaces planes ou avec un relief modéré (7 000 m²)
- fauchage des talus (15 000 m²)

L'ensemble de la prestation est établie pour un montant total de 1 250 € TTC

Période d'intervention proposée : début juillet 2017

Le Conseil Municipal valide ce devis d'un montant inférieur à l'unanimité des présents et représentés.

Dossier relais TDF

Suite aux différents entretiens avec d'une part notre avocat maître LEDUC et d'autre part les représentants de TDF l'arrangement suivant à l'amiable a été proposé.

Location du terrain pour un loyer annuel comprenant une partie fixe de 500 € à laquelle s'ajoute une partie forfaitaire d'un montant de 2 500 € par opérateur.

Soit à ce jour 500 € + 2 500 € (1 opérateur) = 3 000 € / an avec effet rétroactif des loyers à partir de 2013.

A noter que les frais de l'avocat d'un montant de 1 500 € seront pris en charge partiellement pour un montant de 1 000 € par l'assurance juridique souscrite par la commune. Il reste donc à la commune 500 € de frais à régler à l'avocat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide cette solution de location, à l'unanimité des présents et représentés.

Dossier HLM

Dans l'intention de vendre le bâtiment HLM « Le Grand Jardin », après estimation faite par les Domaines, il a été demandé un avis de valeur à un cabinet immobilier. La commission bâtiment a ensuite rencontré une responsable de la chambre des Notaires du Rhône, spécialisée dans les ventes aux enchères.

Monsieur Pierre Morel rend compte de cet entretien et des modalités d'une vente aux enchères.

Sous dix jours, l'étude notariale doit nous donner l'estimation de mise à prix de ce bâtiment pour une vente possible fin mars, début avril 2017.

La décision de mise en vente sera prise lors du prochain Conseil Municipal.

Les diagnostics d'usage ont été demandés à l'entreprise « Habitat Expert ».

Le Conseil Municipal valide la démarche et accepte le devis des diagnostics de «Habitat Expert ».

Vente de bureaux École

La coopérative scolaire propose à la commune de Néronde de lui acheter d'anciens bureaux d'école remisés et inutilisés pour 1 € symbolique l'unité.

Le Conseil municipal donne son accord sur cette vente à l'unanimité des présents et représentés.

Demande d'autorisation raccordement égout au réseau collectif

Monsieur le Maire donne lecture du courrier d'un pétitionnaire souhaitant raccorder sa maison au réseau collectif d'eaux usées en prenant à sa charge tous les frais de réalisation de l'extension du réseau d'égouts.

Madame la Perceptrice ayant été contactée, confirme la possibilité du remboursement par le pétitionnaire des frais engagés par la commune pour l'extension du réseau d'assainissement.

Monsieur Jean BOTHERON précise que la commune possède un plan de zonage d'assainissement collectif et que le pétitionnaire se trouve en dehors de ce zonage.

Réponse sera donnée au pétitionnaire après consultation du Service Départemental compétant dans ce domaine.

Modification du temps de travail de la Secrétaire de Mairie

Monsieur le Maire signale que la charge de travail de la secrétaire de mairie est importante pour un horaire de 27 heures par semaine et propose une augmentation du temps de travail de 2 heures, soit 29 heures hebdomadaires.

Le Conseil Municipal valide cette proposition applicable au 1^{er} janvier 2017 à l'unanimité des présents et représentés.

M. le Maire donne lecture d'un courrier des parents d'élèves de l'école de Néronde dans lequel ils s'interrogent sur le devenir du poste de Mme Claude VIAL, aide maternelle dont le contrat aidé subventionné à 75 % par l'Etat se termine le 11 mai 2017.

La question fera l'objet d'une réflexion de la part du Conseil Municipal.

Dossiers en cours

Intervention de M. Pierre MOREL

Éclairage public : Remplacement des appareillages des lanternes par des lampes à LED (89 foyers lumineux concernés).

Les travaux de modification des lanternes d'éclairage public débuteront courant décembre 2016 pour une durée de 10 à 15 jours.

Les modifications des armoires électriques doivent avoir lieu début janvier 2017.

Ces modifications assureront une économie sur la consommation, de 74 % sur le centre bourg, de 57 % route de Rozier 42 % à la Rivière.

A cela, s'ajoutera la baisse de puissance des compteurs donc des abonnements ainsi que la baisse (estimée à environ 565 €) du coût d'entretien annuel.

Intervention de M. Jean BOTHERON

Syndicat des eaux

Revalorisation du tarif de l'eau (part syndicale) au 1er janvier 2017

Abonnement de 46,20 € à 46,30 €

Prix du m³ de 1,0645 € à 1,1284 €

Cette revalorisation est destinée à compenser en partie la perte de subventions afin de maintenir l'effort d'investissement pour le renouvellement des réseaux.

EAGB (Etude d'Aménagement Global du Bourg)

Le scénario final a été présenté à l'équipe projet du Conseil Départemental. Un courrier avec remarques et préconisations va être envoyé à la commune.

Voirie

Suite à la fusion des Communautés de Communes, la voirie redevient une compétence communale.

Un courrier a été envoyé au président du Conseil Départemental afin d'obtenir l'assistance départementale pour l'entretien de la voirie.

Projet de Travaux 2017 (partie de la rue des Ecoles)

Le syndicat des eaux a décidé le renouvellement, à sa charge, de la canalisation d'eau potable qui date de 1962.

Intervention de Madame Geneviève NICOLAS

Communauté de Communes de Balbigny : Enfance/Jeunesse

Regard porté par les élus sur la jeunesse du territoire : retour sur la réunion du 24/11

Dans le cadre du diagnostic mené actuellement, avec l'accompagnement de Mairie-Conseil, une réunion a eu lieu le 24/11, qui rassemblait les élus des différentes communes de la Communauté de Communes de Balbigny en charge de ce dossier. (Pour Néronde : Mme Geneviève PLANCHE, M. Michel BUSSERY, Mme Geneviève NICOLAS). Cette première étape avait pour but de donner une image du regard porté par les élus sur la situation actuelle de la jeunesse (9-10 ans/18-20 ans)

Pour cette première étape, deux ateliers :

- Les ressources des différentes communes (professionnels de l'éducation, de la formation, des loisirs..., personnes susceptibles d'apporter du temps, des idées, des projets... artistes, sportifs, experts habitants sur le territoire, associations destinées aux jeunes...)
- Les difficultés propres à chaque commune (liées à la scolarité, difficultés sociales, orientation, formation, difficultés pour accéder aux activités, mobilité, transport...)

A la suite de ces ateliers, la synthèse a été présentée par les intervenants de Mairie-Conseil.

La prochaine étape aura lieu en janvier et fera appel cette fois au regard porté par les différents acteurs de notre territoire

Intervention de Monsieur Michel BUSSERY

Au nombre des 10 circuits de randonnée pédestre des Montagnes du Matin qui viennent d'être labellisés par la Fédération Française de Randonnée Pédestre, le circuit « Nigra Unda » a obtenu une note d'excellence, proche de 20/20. Cette évaluation prend en compte le pourcentage des sentiers, l'intérêt patrimonial et naturel, l'état du balisage... Cette distinction récompense l'activité du Président des Pas Coton M. Gilbert DAUPHIN, tant au niveau du département que celui de la commune ainsi que le travail des employés communaux pour l'entretien des chemins.

Intervention de MM. Jean-Pierre BERNARD et Robert TISSOT

Signalent que la pose des barrières à laquelle ils ont participé avec les employés communaux est terminée sur les deux sites stade et plan d'eau.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le maire lève la séance à 22h45

Le Maire
Gérard MONCELON

Le secrétaire de séance
Pierre MOREL

INFORMATIONS DE LA MAIRIE

Le circuit de marche « Nigra Unda » à l'honneur

Au nombre des 10 circuits de randonnée pédestre des Montagnes du Matin qui viennent d'être labellisés par la Fédération Française de Randonnée Pédestre, le circuit Nigra Unda a obtenu une note d'excellence, proche de 20/20. Cette évaluation prend en compte le pourcentage des sentiers, l'intérêt patrimonial et naturel, l'état du balisage, l'entretien des chemins ... Vous pouvez consulter les circuits dont celui de Néronde à l'adresse suivante :

<http://www.rando-loire.org/les-randofiches-numeriques-6.html>

Nous vous rappelons que les séances du Conseil Municipal sont publiques et que toute personne peut y assister.

La date et l'ordre du jour de chaque conseil municipal sont affichés en mairie quelques jours avant."

N'oubliez pas de visiter le site Néronde.fr régulièrement mis à jour, sur lequel vous pourrez trouver de nombreuses informations.

Rappel Horaires de la ligne de transport Néronde-Bussières-Feurs
les mardis : Tarif 1.30 euro le trajet.

Départ Néronde Mairie 8 heures 40 La Chapelle 8 heures 42
Arrivée Feurs Place du Comice 9 heures 20

Retour Feurs Place du Comice 11 heures 45 Arrivée Néronde
La Chapelle 12 heures 23 Mairie 12 heures 25

MANIFESTATIONS Du 4ème TRIMESTRE 2016

23 Nérondois ont participé au repas de fin d'année du Club du Bon Temps à Rozier en Donzy.

Le repas s'est déroulé comme d'habitude dans la bonne humeur malgré l'absence de Madame PLANCHE et Madame DUSSURGET.



LA FOIRE AU SAC BARDIN



La foire au sac bardin, sous un temps clémente, a réuni exposants et visiteurs, dans une ambiance sympathique. Le repas au sac bardin proposé par le Comité des Fêtes a été bien apprécié, de même que l'exposition sur les chauves-souris organisée par la communauté des communes de Balbigny.



Nombreuses animations :
concours de la plus grosse courge,
sculpture sur courge avec Martine...





L'association de Fil en Cannette - Vente le jour de la Foire

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 1er TRIMESTRE 2017

Samedi 14 janvier	AG des PAS COTON
Dimanche 15 Janvier 2017	VOEUX DU MAIRE à 11 H
Dimanche 15 Janvier	FETE DES ROIS de l'ADN
Vendredi 20 janvier	AG de l'AMICALE LAIQUE
Dimanche 22 Janvier	AG de la Société de BOULES
Samedi 4 Février	Soirée JAZZ ADN - Comité des Fêtes de Ste Agathe en Donzy
Dimanche 5 Février	AG COMITE DES FÊTES
Vendredi 17 Février	Carnaval de l'AMICALE LAIQUE
Samedi 18 Février	Concours de Belote de la Société de BOULES
Dimanche 19 Février	AG de la Société de PECHE
Samedi 4 Mars	« J'aime la Loire Propre » avec Les PAS COTON
Samedi 25 Mars	Soirée Cabaret du SOU DES ECOLE

Meilleurs voeux à tous

Si des personnes ou des associations voulaient un article ou faire passer une information sur NERONDE.COM la commission culture en serait ravie contact à la mairie ou au 04 77 27 38 06
 Animateur de réalisation et de publication :
 Commission « Culture et Communication »

si votre voisin n'a pas eu ce n°, il peut le demander en mairie.
 Ne pas jeter sur la voie publique

